



A vos cultures

N°16 – 15 mai 2024

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°15

A RETENIR :

Blé : Les conditions pluvieuses de ces derniers jours ont favorisé les contaminations de maladies (septoriose, rouilles). Le risque septoriose simulé par le modèle Septo-Lis d'Arvalis est maintenant fort dans toutes les situations. **Dans les parcelles les plus précoces, la protection a dû être relayée par un traitement début floraison pour allonger la rémanence sur septoriose et rouilles, notamment sur les variétés sensibles. A défaut, intervenir d'ici à la fin de semaine. Pour les parcelles les plus tardives arrivant au stade dernière feuille étalée/gonflement, la protection doit être en place.**

Orge : En règle générale, la protection fongicide sur orge doit être en place.

Triticale : Comme sur blé, la protection fongicide feuillage doit avoir été effectuée.

Tournesol et maïs : Avec une pousse ralentie par la météo, vigilance vis-à-vis des limaces et des oiseaux.

BLE

Au niveau de l'Auvergne, treize parcelles de blé ont été observées cette semaine avec 31 % de ces parcelles à floraison, 38 % au stade épiaison et 31 % à gonflement. Se rajoute cette semaine, l'observation de 3 parcelles flottantes. Deux pour des cas de rouille jaune (variété Bifort dans le Puy de Dôme et RGT Sacramento dans le sud Allier) et une pour de l'oïdium dans le Puy de Dôme (variété Alhambra). La majorité des parcelles du réseau ont été protégées.

Oïdium :

Seules deux parcelles du réseau plus une parcelle flottante (une Allier et deux Puy de Dôme) présentent des symptômes avec de 10 à 70 % des F3 touchées.

Rouille brune :

Trois parcelles de l'Allier signalent la présence de la rouille brune avec 10 à 80 % des F3 touchées, deux parcelles sont touchées sur 20 à 30 % des F2 et une parcelle touchée à hauteur de 10% des F1. Avant deux nœuds, la présence de pustules de rouille brune n'implique pas de nuisibilité. A noter que certaines résistances variétales peuvent se mettre en place au cours de la montaison.

Septoriose :

Cette semaine la septoriose a continué sa progression, elle est maintenant présente sur dix parcelles du réseau dont six dans l’Allier avec de 10 à 60 % des F3 touchées et pour trois parcelles 10% des F2. **D’après le modèle SEPTO-LIS d’Arvalis, le risque est maintenant fort pour tous les types de variétés (sensibles ou peu sensibles) et pour les toutes dates de semis.**

Rouille jaune :

Non signalée cette semaine dans les parcelles du réseau. Seul deux cas sont observés en parcelle flottante, un dans le Puy de Dôme (variété Bifort) et un dans l’Allier (variété RGT Sacramento). Rappel, la rouille jaune a été signalée les semaines passées sur l’Allier sur les variétés RGT Sacramento, Unik et Uli 12 et SY Moisson.

En résumé, la septoriose poursuit sa progression ainsi que la rouilles brune ou jaune (la majorité des parcelles observées ont été protégées).

Au vu des conditions météorologiques des dernières semaines, de la pression maladie observée et du risque septoriose d’après le modèle Arvalis SEPTO-LIS, pour les parcelles arrivant au stade dernière feuille étalée, intervenir sur cette fin de semaine.

FUSARIOSES DES EPIS :

Le risque de contamination par les fusarioses dépend des conditions climatiques et notamment du cumul de précipitations autour de la floraison (+/-7 jours). Les Fusarium, responsables de l’accumulation de mycotoxines DON et de pertes de rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 19 et 29°C tandis que les Microdochium, qui ne produisent pas de DON mais peuvent être responsables de forts impacts sur le rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 12 et 21°C. Pour le développement des Fusarium, le précédent, la gestion des résidus et la sensibilité des variétés définissent le risque agronomique. Celui-ci est maximal pour des variétés sensibles ou des blés implantés après maïs sans broyage et enfouissement des cannes.

Gestion des résidus*	Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/-7 jours)			
			<10	10-40	>40	
 Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol	Peu sensibles	1				
	Moyennement sensibles	2				
	Sensibles	3			T	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2			
	Moyennement sensibles	3			T	
	Sensibles	3			T	
 Betteraves, pomme de terre, soja, autres	Peu sensibles	2				
	Moyennement sensibles	3				
	Sensibles	3			T	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2			
Moyennement sensibles	4			T		
Sensibles	4			T		
 Maïs et sorgho fourrages	Peu sensibles	2				
	Moyennement sensibles	4				
	Sensibles	4		T	T	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	5		T	T	
Moyennement sensibles	6		T	T		
Sensibles	6	T	T	T		
 Maïs et sorgho grains	Peu sensibles	2				
	Moyennement sensibles	3				
	Sensibles	4			T	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	5			T	
	Moyennement sensibles	6			T	
	Sensibles	6	T	T	T	
	Sensibles	7	T	T	T	

Grille de risque fusariose (source Arvalis Institut du Végétal)

Les parcelles les plus précoces qui sont au stade floraison sont dans la tranche de cumuls de pluies sur -7j/+7j 10 à 40 mm ou supérieures à 40 mm (prévisions à 5 j comprises). Cela doit être pris en compte dans l'évaluation du risque de chaque parcelle, également fonction de la sensibilité de la variété et de la gestion des résidus.

De plus, ces parcelles ont souvent été protégées au stade dernière feuille étalée tôt en saison (20-25 avril), une intervention début floraison permettra de prolonger la durée de protection vis-à-vis des maladies du feuillage (septoriose et rouilles).

Pour les parcelles au stade début floraison fin de semaine ou début de semaine prochaine, au vu des conditions météorologiques actuelles prenant en compte les cumuls de précipitations depuis les sept derniers jours et ceux à venir, nous vous proposons différentes stratégies :

Parcelles ayant bénéficié d'un cumul de pluie de plus de 10 à 40 mm ou plus de 40 mm durant les 7 derniers jours avec précédents maïs ou sorgho sans labour (ou blés autres précédents dans secteurs avec forte proportion de semis de blé et de maïs sans labour) intervenir début floraison avec :

PROSARO/PIANO 1 l (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) environ 51 €

Parcelles avec autres précédents (et secteurs avec faible proportion de semis de blé de maïs sans labour) avec un cumul de pluviométrie compris entre 10 et 40 mm ou supérieur à 40 mm et traitement T2 feuillage effectuée au 20 25 avril :

BALMORA 1 l (tébuconazole 250 g/l) 18 €

Une seule application par an de spécialités à base de tébuconazole. Pour les parcelles ayant été protégées en T1 avec un produit à base de tébuconazole, intervenir avec un produit à base metconazole type Caramba Star (metconazole 90 g/l) 1 l/ha

CECIDOMYIE ORANGE : L'épiaison marque le début de la phase de risque du blé vis-à-vis de la cécidomyie. Sur les 5 parcelles équipées de cuvette jaune, seules 2 parcelles présentent des captures. Une dans le Puy de Dôme avec des captures conséquentes (45 adultes en 7 jours) et une dans le nord Allier avec 4 adultes en 7 jours. Le temps orageux de ces derniers jours est favorable aux vols.



Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : La cécidomyie orange est un insecte orange mesurant 2 à 3 mm dont les larves se nourrissent dans les épillets au détriment du grain provoquant des déformations et des pertes de rendement et de qualité. **Le risque est particulièrement élevé dans les situations en précédent blé, avec un historique de présence de dégâts.** Un climat orageux avec un temps lourd est favorable à l'activité de ponte. Il existe une grille agronomique d'évaluation du risque à la parcelle.

Observation et seuil de nuisibilité : Le seuil d’alerte est atteint dès que les captures sont au nombre de 10 cécidomyies par cuvette pour 24h (ou 20 par cuvette pour 48h). Une fois ce seuil atteint, observez le soir, par temps lourd et calme, si les cécidomyies sont présentes sur les épis pour avoir une idée de l’intensité de leur activité de ponte. En termes de nuisibilité, sur les variétés non résistantes, une larve/épi correspond à une perte d’1q/ha.

Evaluation du risque agronomique cécidomyies à l’échelle de la parcelle.

Sensibilité variétale	Historique de la parcelle	Rotation sur la parcelle	Dominante du type de sol	RISQUE
Variété résistante (*)				0
Variété sensible	Historique sans cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	1
			Limoneux	1
			Argileux (+ craie)	2
		Rotation avec Blé/Blé	Sableux	3
			Limoneux	3
			Argileux (+ craie)	4
	Historique avec cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	5
			Limoneux	5
			Argileux (+ craie)	6
Rotation avec Blé/Blé	Sableux	7		
	Limoneux	7		
	Argileux (+ craie)	8		

ARVALIS - Institut du végétal, 2012

(*) Résistance aux cécidomyies orange.

Préconisations suivant la note de risque :

0 : Parcelle ne présentant aucun risque. Ne pas traiter. Rappel : les variétés résistantes n’empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d’où l’absence de dégâts.

1 à 4 : Parcelle présentant un risque faible, la pose d’un piège est tout de même conseillée afin de surveiller les populations.

5 et 6 : Parcelle à risque. La pose de cuvettes jaunes doit être effectuée afin de surveiller si un traitement est nécessaire (seuil = 10 cécidomyies/piège/24h).

7 et 8 : Parcelles à fort risque d’attaque. Une observation toutes les 48h, voire journalière, à l’aide de cuvettes jaunes est préconisée afin de déclencher le traitement à la bonne date. Le semis d’une variété résistante est conseillé.

Remarques :

- Si un traitement est déclenché, le faire seulement lorsque les cécidomyies sont en plein vol (au crépuscule et par temps calme). En effet, aucun produit insecticide n’a d’effet ovicide.
- Une attaque de cécidomyies provoquera des dégâts seulement si elle a lieu pendant la période sensible du blé (début épiaison - fin floraison) ; la pose de pièges en dehors de cette période n’est pas nécessaire.
- Le risque cécidomyies orange est fortement dépendant de la météo. S’il n’y a pas de pluie (ou irrigation) importante associée à des températures chaudes en Avril-Mai, alors les émergences sont plus faibles.

Le choix d’une variété résistante est un moyen de lutte dont l’efficacité est totale puisque sur ces variétés les larves ne peuvent pas se développer ; citons par exemple les variétés CELEBRITY, FILON, KWS ULTIM, OREGRAIN, PILIER, PRESTANCE, PROVIDENCE, RGT MONTECARLO, RGT VIVENDO, RUBISKO, SY ADORATION TENOR, INTENSITY et JERIKO.

Il existe plusieurs substances actives homologuées mais leur efficacité est moyenne. Exemple de produit utilisable : **DECIS EXPERT à 0.063 l/ha** (deltaméthrine 100 g/l)

Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
INTENSITY	6	6	7	8	6	5,5
JERIKO	3	7	7	7	7	6,5
KAROQUE	3	5	6,5	7	6	4,5
KWS PERCEPTUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	5,5
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7	7	6,5	6	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	4	7	(5)
SU MOUSQUETON	3	7	7	7	5	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7*	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7*	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

*Les notes rouille jaune de SY MOISSON et UNIK n'ont pas été réévaluées depuis plusieurs années et semblent surévaluées au vu de leur comportement.

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

ORGE

Sept parcelles ont fait l'objet d'une observation dont trois dans l'Allier où les stades sont compris entre épiaison et fin floraison.

Résistance aux maladies des principales variétés recommandées : de 1 (très sensible) à 9 (résistant).

Variétés	Oïdium	Rhyncho sporiose	Helmintho sporiose	Rouille naine	Ramulariose	Tolérance JNO
BONAVIRA	6	5	6	4	6	OUI
KWS BORRELY	6	7	5	6	6	OUI
LG CAIMAN	8	4	6	6	5	OUI
LG CAMPUS	6	(7)	6	6	5	
LG CASTING	7	6	7	6	5	
MAJUSCULE	4	5	7	6	6	OUI
MALTESSE	7	6	6	4	6	
MARGAUX	6	6	6	5	5	OUI
NOBLESSE	8	(6)	6	5	(6)	

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

Nous retrouvons cette semaine la parcelle de Sologne Bourbonnaise sur laquelle une forte progression du complexe maladies était signalée la semaine dernière. Cette parcelle vient de bénéficier d'une nouvelle protection.

Dans les autres situations, protégées à ce jour, la situation sanitaire est globalement satisfaisante.

Au vu des stades observés, la protection fongicide des orges doit être en place, à défaut intervenir très rapidement (produits utilisables : cf A vos cultures de la semaine dernière).

TRITICALE

Six parcelles observées cette semaine sur la région Auvergne. Les stades vont de dernière feuille étalée en altitude (Haute Loire) à début floraison dans le Nord de l'Allier.

Profil maladies des variétés de triticales préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Rouille jaune	Rouille brune
BICROSS	7	6	8	8
CHARME	7	7	8	7
PRESLEY	8	6	8	7
RAMDAM	5	6	6	8
RGT OMEAC	7	5	8	6
RGT RUTENAC	7	7	7	7
RIVOLT	6	5	5	8

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

Oïdium et septoriose : Non signalés cette semaine.

Rhynchosporiose : toujours en progression sur les parcelles non protégées à ce jour.

Comme sur blé, dans l'Allier au vu des stades observés, la protection doit être en place, à défaut intervenir dès que possible.

Exemples de produits utilisables :

KARDIX/VELDIG 0.8 l (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 47 €

ELATUS ERA 0.7 l (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 46 €

PROSARO 0.8 l (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) 41€

MAIS et TOURNESOL

Onze parcelles observées cette semaine en maïs dont les stades sont compris entre levée et 4 feuilles.

Limaces :

Les conditions météorologiques n'ont pas été propices à une pousse rapide des maïs et tournesol, des dégâts de limaces sont observés sur 3 parcelles de maïs avec pour une parcelle de l'Allier plus de 20% de dégâts. Des dégâts sont également signalés sur tournesol.

De plus, la forte pluviométrie n'a pas été propice pour pouvoir intervenir et/ou a pu provoquer un lessivage des granulés sur les parcelles ayant fait l'objet d'une intervention au semis.

Il faut accentuer la surveillance jusqu'au stade 5-6 feuilles du maïs et 3-4 feuilles du tournesol . La météo reste propice à leur activité.

Sur les liens ci-dessous vous trouverez les recommandations d'Arvalis et de Terres Inovia sur la gestion du risque limaces sur maïs et tournesol :

<https://fiches.arvalis->

[infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=3&type_acc=3&id_acc=120](https://fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=3&type_acc=3&id_acc=120)

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-tournesol-la-limace>

En cas d'intervention sur attaques importantes et symptômes sur plantes marqués, préférez un produit à base de métaltéhyde ou un produit mixte associant métaldéhyde et phosphate ferrique.

Oiseaux :

Des dégâts sont ponctuellement observés sur tournesol et maïs. Dans le réseau maïs, 3 parcelles sont touchées. Outre les différentes méthodes d'effarouchements, il n'existe malheureusement pas vraiment de lutte curative face à de grosses populations et des cultures qui se développent lentement.



Cotylédons partiellement détruits

Apex sectionné

Graine décortiquée

Plantule arrachée



Dégâts de colombidés
(pigeon ramier, pigeon bizet ..)



Dégâts de corvidés
(corbeau freu, corneille ...)

Photos dégâts d'oiseaux sur tournesol (source Terres Inovia)

Afin d'être en mesure de recenser les dégâts de gibiers, oiseaux ... le réseau des Chambres d'Agriculture France a créé une application en ligne « Dégâts de la faune sauvage »

<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/une-application-pour-declarer-ses-degats-de-gibier/>

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>

- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>

- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>

- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)
https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action

- Et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.

"La Chambre d'agriculture est titulaire d'un contrat d'assurance n°32075969X-2124 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques"

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Rédaction : Mickaël Bimbard

Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr

